



# Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse

Section de Vaucluse



Nous avons été informés de la situation alarmante du foyer les Provençales.  
En effet, 6 éducateurs sur 12 ETP et un personnel de cuisine étaient en arrêt maladie.

Nous nous interrogeons sur le lien entre les conditions de travail de plus en plus difficiles depuis septembre 2008 (fonctionnement EPE) et l'état de santé de nos collègues.

Le contexte de travail au foyer des Provençales aurait provoqué une montée de la violence dans le groupe de jeune et en particulier depuis la rentrée 2009 où les passages à l'acte à l'encontre des personnels se seraient multipliés. La sécurité de chacun semble donc être mise à mal.

Face à cette situation plus qu'inquiétante, certains éducateurs de l'institution auraient proposé une fermeture exceptionnelle de la structure pendant 15 jours afin que les professionnels puissent prendre la distance nécessaire pour réorganiser le service et tenter de rendre possible la réalisation de leur mission éducative. En réponse, la direction opposerait à l'équipe une réduction d'effectif des jeunes (maximum 6) pour qu'un service minimum ainsi que les accueils d'urgence, orientés vers l'EPE « Les Tilleuls », puissent continuer d'être assurés dans le Département.

Cette solution suffira-t-elle à enrayer la violence, résoudra-t-elle la question des arrêts maladie et enfin répondra-t-elle à la question des conditions de travail de plus en plus maltraitantes pour les employés ?

Faut-il rappeler qu'un an auparavant, les équipes des foyers des « Provençales » et des « Tilleuls » alors en grève, avaient déjà alerté sur ce problème récurrent des conditions de travail et du fonctionnement de leurs structures : état dégradé du foyer, passage au travail de nuit, accueil immédiat,... depuis leur transformation en EPE.

Le SNPES-PJJ avait accompagné et soutenu les équipes reçus par le Directeur Régional fin décembre 2008. Durant cette audience, l'administration s'était engagée sur divers points dont la prime EPE, à ce jour toujours pas versée et qui plus est rétroactive qu'à compter de juillet 2009 (passage en CROSMS) et non janvier 2009 comme annoncé.

Comment les agents peuvent-ils aujourd'hui accorder du crédit à leur administration : quid de la transformation en centre fermé ? ...quid des travaux ? ... quid de la considération des travailleurs ?...

Jusqu'où le mépris de l'administration va-t-il aller à l'égard des personnels dont la santé est aujourd'hui menacée ?

**Cette situation ne peut plus durer et nous concerne tous**

**Elle interroge sur les objectifs de l'administration qui ne nous donne plus les moyens d'assurer notre mission première : la protection des adolescents qui nous sont confiés.**

**Il est plus que temps de se rassembler, s'organiser, lutter pour défendre nos conditions de travail.**

**Le 4 décembre une Assemblée Syndicale Régionale est organisée dans le Vaucluse  
Un tract sera diffusé ultérieurement**